

Paris, le 13 septembre 2018

NOTE DES AUTORITES FRANÇAISES À LA COMMISSION EUROPÉENNE

DG SANCO – Unité E3

JRC – Laboratoire de référence de l'Union européenne pour les OGM

Objet : rapport sur les méthodes de détection des produits issus des nouvelles techniques de sélection des plantes.

Les autorités françaises ont demandé un appui scientifique et technique du laboratoire national de référence pour les OGM de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et de travail (ANSES) sur les méthodes de détection des produits issus des nouvelles techniques de sélection des plantes (New plant breeding techniques, NPBT).

Les autorités françaises prient la Commission de trouver ci-joint le rapport de l'ANSES en réponse à cette demande.

Les autorités françaises souhaitent que ce rapport soit pris en compte dans l'étude conduite par le Laboratoire de référence de l'Union européenne pour les OGM sur l'impact de l'arrêt de la Cour de Justice de l'Union européenne du 25 juillet 2018 sur les aspects analytiques.